RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2023 - 317 DU 14 JUIN 2023

portant nomination au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu le décret n° 2021-568 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 juin 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique dans les fonctions ci-après :

- Secrétaire général adjoint du ministère monsieur Eric Kossi AGOSSOUNON
- Conseiller technique à la Sécurité monsieur Lucien BONOU
- Directeur général de la Sécurité publique monsieur Stanislas AYENI



- Secrétaire permanent du Comité interministériel de Lutte contre les stupéfiants et substances psychotropes monsieur Yacoubou SIMON SANI
- Inspecteur général adjoint du ministère monsieur Baguiri Jean Bernardin LOKOTO.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 14 juin 2023

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI

Ministre d'État

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,

Alassane SEIDOU

AMPLIATIONS: PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - C.COM 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - MISP 2 - MEF 2 - AUTRES MINISTERES 20 - SGG 4 - INTERESSES 5 - JORB 1.